


I3 TD : droit communautaire...revoir le programme de L2 ?

Par **jodie**, le **31/08/2006** à **08:44**

J'ai décidé de prendre droit communautaire avec TD en licence 3 mais je crois très fortement que j'ai oublié ce que j'ai appris en licence 2 en institutions communautaires.

Me conseillez vous de revoir cette matière?
Qu'est ce que l'on apprend en droit communautaire ?

Par **akhela**, le **31/08/2006** à **10:24**

au pire relis une fois ton cours, comme tu l'as déjà appris une fois normalement ça reviendra vite  Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **31/08/2006** à **12:05**

je viens squatter pour poser ma question: le droit communautaire est-ce intéressant? Image not found or type un

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **15:35**

j'ai fais droit communautaire en td en L3 car je suis une publiciste pure et dure
j'ai bien aimé cette matière et j'ai trouvé que c'était assez dur comme matière en tdde plus mon chargé de td était nulle
on a étudié la procédure communautaire, les actes communautaires comme la directive etc
tu peux relire ton cours d'institutions européennes quand tu commenceras le cours
on avait revu les différents traités en intro mais après ça dépend du prof
après en master1 j'ai fais du droit communautaire matériel j'ai trouvé que c'était un peu plus intéressant.
qu'est ce que tu fais comme autre matière a td??
bon courage et bonne rentrée

Par **jodie**, le **04/09/2006** à **20:07**

[quote="billy1":zl6anshh]j'ai fais droit communautaire en td en L3 car je suis une publiciste pure et dure
j'ai bien aimé cette matière et j'ai trouvé que c'était assez dur comme matière en tdde plus mon chargé de td était nulle
on a étudié la procédure communautaire, les actes communautaires comme la directive etc
tu peux relire ton cours d'institutions européennes quand tu commenceras le cours
on avait revu les différents traités en intro mais après ça dépend du prof
après en master1 j'ai fais du droit communautaire matériel j'ai trouvé que c'était un peu plus intéressant.
qu'est ce que tu fais comme autre matière a td??
bon courage et bonne rentrée[/quote:zl6anshh]

:)

Moi aussi, publiciste pure et dure 

J'ai choisi Libertés publiques comme autre matière à TD ! Je sens que cette matière va beaucoup me plaire

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **20:30**

j'ai fais libertés publiques en L3 mais j'ai fais libertés fondamentales en td en master1 au second semestre
ce ne sont pas les même matières
J'ai beaucoup aimé ces deux matières
et au second semestre tu fais quelles matières?

Par **Coco**, le **04/09/2006** à **20:37**

est ce que la matière liberté fondamentale est intéressante, ça parle de quoi au juste? Faut -il prendre cette matière en travaux dirigés ou ce n'est pas utile?

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **20:47**

salut
j'ai bien aimé liberté fondamentale en td en master1
le cours consiste à l'étude des différentes libertés: liberté d'aller et venir, les étrangers; la liberté religieuse, la liberté de communication, le droit de disposer de son corps, l'euthanasie, l'avortement et encore plein de truc
c'est un cours très dense et l'examen de fin d'année était assez dur
On a eu un arrêt de la CEDH à commenter sur le sadomasochisme
l'arrêt faisait 13 pages en 3 heures
le choix de cette matière dépend de ce que tu veux faire après si tu as un parcours publiciste vaut mieux prendre cette matière

sinon si tu te destines au concours d'avocat tu peux le prendre en option car le grand oral concerne cette matiere
j'espere que cela pourra t'aider

Par **jodie**, le **05/09/2006** à **09:57**

[quote="billy1":2tqdrxt6]j'ai fais libertés publiques en L3 mais j'ai fais libertés fondamentales en td en master1 au second semestre
ce ne sont pas les meme matieres
J'ai beaucoup aimé ces deux matières
et au second semestre tu fais quelles matieres?[/quote:2tqdrxt6]

Au 2nd semestre, je continue libertés publiques ac TD. Le droit communautaire s'arretera par contre. A la place, en matière a TD, j'hésite entre Droit administratif des biens et droit de la fonction publique. Qu'en penses-tu ?

Sinon j'aurai :
vie politique des Etats européens
grd systeme politiques
Droit international public (la suite du semestre 1)
Méthode des sciences économiques et sociales (et ça, je sais pas encore si je prends, j'ai jamais fais d'économie :/)

Autre question, penses tu qu'il est nécessaire de prendre au premier sem, Droit fiscal lorsque l'on se dirige vers un master de droit public ?

Merci

Par **billy1**, le **05/09/2006** à **13:04**

salut

j'ai fais droit administratif des biens en td en L3 au 1er semestre
je pense qu'il est nécessaire de prendre cette matière en td car si tu te destines à un emploi au sein d'une collectivité territoriale ou a une carriere d'avocat publiciste il est important de connaitre ces règles.
la matière est assez interressante en plus comme bouquin tu peux te procure le morand deviller qui est pas mal.
Pour le droit de la fonction publique je l'ai fais cette année en master1 mais en tant que petite matière dans ma faculté il n'etait pas possible de la prendre en td mais je sais pas si c'est vraiment nécessaire et après comme ça depend de ce que tu veux faire.
je te conseillerais plus de faire du DAB.

Concernant le droit fiscal,tu as du en faire en 2eme année avec le cours de finances publiques
je pense que tu peux toujours le prendre en option
cette année en master1 j'ai fais de la procédure fiscal et on était pas beaucoup en cours
il faut aimer le droit fiscal.
j'epere que je répons a tes questions

Par **jodie**, le **05/09/2006** à **21:22**

[quote="billy1":y19bu492]salut

j'ai fais droit administratif des biens en td en L3 au 1er semestre
je pense qu'il est nécessaire de prendre cette matière en td car si tu te destines à un emploi
au sein d'une collectivité territoriale ou a une carrière d'avocat publiciste il est important de
connaitre ces règles.
la matière est assez interressante en plus comme bouquin tu peux te procure le morand
deviller qui est pas mal.
Pour le droit de la fonction publique je l'ai fais cette année en master1 mais en tant que petite
matière
dans ma faculté il n'etait pas possible de la prendre en td mais je sais pas si c'est vraiment
nécessaire et après comme ça depend de ce que tu veux faire.
je te conseillerais plus de faire du DAB.

Concernant le droit fiscal,tu as du en faire en 2eme année avec le cours de finances
publiques
je pense que tu peux toujours le prendre en option
cette année en master1 j'ai fais de la procédure fiscal et on était pas beaucoup en cours
il faut aimer le droit fiscal.
j'epere que je répons a tes questions[/quote:y19bu492]

Merci, je pense dc suivre ton avis : prendre droit administratif des biens et en option, le droit
fiscal /

Merci beaucoup !! et Vive le droit public !

Par **sanremo34**, le **06/09/2006** à **15:05**

:wink:

Ah bon ?! Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **06/09/2006** à **15:43**

loin de moi l'idée de rentrer dans la gueguerre droit public/droit privé mais en fait si; vive le droit privé

Par **jodie**, le **06/09/2006** à **21:16**

Vive le droit tout court lol

Par **legione**, le **07/09/2006** à **10:44**

salut !

Vive le droit public quand je ne me prends pas de 5/20 le jour de l'exam à cause d'un arrêt foireux !

Je sais pas si je suis le seul mais perso, j'ai pas vraiment de préférence entre le dr public et privé lol !

Sinon Jodie, te connaissant, je suis sûr que t'aurais pas mal cartonné sur le sujet du

.twisted.

sadomasochisme de billy1 mwahahahahahah Image not found or type unknown

Par **billy1**, le **13/09/2006** à **12:42**

salut jodie

as tu choisi tes matieres définitivement ou hésite tu encore??

j'espere que j'ai pu t'aider

si tu as d'autres questions n'hesite pas lol.

et au fait VIVE LE DROIT PUBLIC Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **13/09/2006** à **13:57**

Je n'ai plus beaucoup d'hésitations . Juste pour les matières de droit privé auxquelles je ne peux encore y échapper totalement.J'ai le droit d'en " virer une" entre droit du travail, droit civil des biens et régimes matrimoniaux...

Si tu as un avis, la dessus, n'hésite pas à m'en faire part.

Merci beaucoup pour ton aide ,

:)

Image not found or type unknown

Ps : je t'ai envoyé un mp...je crois que tu ne l'as pas vu .

Par **billy1**, le **13/09/2006** à **15:33**

salut

je tai repondu mais j'etais partie en vacances je viens de rentrer
personnellement jai fais du droit du travail et jai trouvé ça pa mal
je nai pas du tout fais de regimes matrimoniaux ni de droit de la famille et ça ma pas manqué

c'est trop a fond privatiste 

Par **jodie**, le **14/09/2006** à **10:12**

lol